

Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} janvier 1992 au 31 mars 1992

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : 109 déclarations d'intention d'aliéner ont fait l'objet des décisions suivantes :

Droit de Prémption Urbain**Exercice du droit de prémption**

MM. BEHEM Robert et Patrice - Immeuble 43-45 rue Battant - Le vendeur renonce à la vente - 1 900 000 F

MM. BEHEM Patrice et Robert - Immeuble 23 rue de la Madeleine - Le vendeur renonce à la vente - 1 000 000 F

M. DEFERT Jean-Noël - Sous-sol - Cave - Appartement - 14 rue de l'École - Affaire en cours (estimation 110 000 F) - 195 000 F

Abandon du droit de prémption

Société Foncière de l'Est - Immeuble - 4 rue d'Alsace - 1 700 000 F

SARL SOFEST - 3 locaux commerciaux - Appartement - WC - Cave - 25 rue des Boucheries - 200 000 F

SARL FCVR - Appartement - 25 rue Charles Nodier - 185 000 F

SARL FCVR - Appartement - 25 rue Charles Nodier - 140 000 F

SARL SOFEST - 3 lots - 49 rue Battant - 170 000 F

Consorts JOLY - 6 rue Proudhon - $\frac{3}{4}$ indivis de l'immeuble - 1 000 000 F

M. CUENOT Franck - Immeuble - 42 Faubourg Rivotte - 230 000 F

SARL Société EXOTEL - 2 appartements - 19 Faubourg Tarragnoz - 200 000 F

Société Foncier Conseil - Lot n° 4 du Clos des Tilleuls - ZAC Domaine de Saint-Laurent - 250 000 F

Société Foncier Conseil - Lot n° 22 du Clos des Tilleuls - ZAC Domaine de Saint-Laurent - 221 371 F

Société Foncier Conseil - 1 parcelle de 7 a 57 - Lot n° 19 de la Ceriseraie ZAC Domaine de Saint-Laurent - 194 070 F

Consorts BELIARD - Bâtiments A-B-C - 39 Grande Rue - 14 lots et 3 parkings - 760 000 F

Mme GAUDOT Emilie - Appartement - 6 rue Victor Hugo - 230 000 F

SARL Pierre et Foncier Investissement - Appartement - Garage - 25 rue Charles Nodier - 220 000 F

Époux DEFASNE Roger - Appartement 36 et 38 rue Bersot - 250 000 F

SCI Famille GRILLIER - Sous-sol - Caves - Garage - Appartement - 124 Grande Rue - 700 000 F

M. DEBROSSE Didier - Appartement - 30 rue des Granges - 250 000 F

SARL NEGOCIM et M. Léon SIMPLOT - 7 lots - 49 et 51 rue d'Arènes - 150 000 F

Mme TORDJMAN Laurence, 17 rue de Pontarlier - Combles - 55 000 F

SARL SOFEST, 107 et 109 rue Battant - Combles - 85 000 F

Mme LANGEL Fernande, 19 rue Ronchaux - 3 lots - 260 000 F

SARL SFCI, 6 rue du Lycée - 7 lots - 750 000 F

SA Banque Nationale de Paris, 2 rue de la Préfecture - 5 lots apport en société - 800 000 F
SARL Société Foncière de l'Est, 38 rue Battant - Appartement - 250 000 F
SARL VICTOR Immobilier, 10 et 12 Grande Rue - Appartement - 290 000 F
Mme SIMONIN Régine, 93 Grande Rue - Appartement - 700 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacement stationnement - 33 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 76 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacement stationnement - 45 000 F
Mme POURNY Andrée, 7 avenue E. Cusenier - Appartement - 350 000 F
Mme JACQUET, épouse DUFAY Maurice Edith, 79 Grande Rue - 3 pièces - 185 000 F
SARL SOFEST, 26 rue Mégevand - Appartement - 320 000 F
SARL NEGOCIM et M. SIMPLOT Léon, 49 et 51 rue d'Arènes - Appartement - 300 000 F
SCI CHATEAUFARINE, ZAC de Châteaufarine - Parcelle - 1 751 480 F
Mme GAULARD Huguette, 37 rue Renan - Appartement - 140 000 F
SARL Pierre et Foncier Investissement, 25 rue Charles Nodier - Grenier + 2 pièces - 100 000 F
Mme PETETIN Simone, 77 rue des Granges - Appartement - 480 000 F
Époux FAURE Pascal, 101 rue des Granges - Appartement - 220 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 50 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 75 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 43 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 38 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 38 000 F
SARL SOFEST, 5 rue de Lorraine - 4 lots - 275 000 F
SA DELOCHE, 1 rue Berthelot - Immeuble - 4 800 000 F
Époux KARRACH Chadli, 9 rue Claude Pouillet - Appartement - 150 000 F
Époux MARIANI Jean, 2 rue du Porteau - Appartement - 130 000 F
MM. PEQUIGNOT et DULEVRON Pascal et Philippe, 8 place de la Révolution - 5 lots - 900 000 F
SARL NEGOCIM et M. SIMPLOT Léon, 49 et 51 rue d'Arènes - Appartement - 200 000 F
Société Foncière de l'Est, 38 rue Battant - Appartement - 200 000 F
SARL SPI Développement, 39 Grande Rue - 7 lots - 380 000 F
SARL SPI Développement, 39 Grande Rue - 4 lots - 260 000 F
SARL Office Immobilier, 103 Grande Rue - 2 lots - 50 000 F
Société CPZC, 2 rue Émile Zola et rue Pasteur - 2 lots - 360 000 F
Société Foncière de l'Est, 38 rue Battant - Appartement - 80 000 F
Société Foncière de l'Est, 38 rue Battant - Appartement - 120 000 F
M. VARILLON Claude, 7 rue de Vesoul - Appartement - 280 000 F
M. LARCHER Thierry, 41 rue Bersot - Appartement - 260 000 F

- SARL ESPACE, 2 - 16 rue des Frères Mercier - Appartement - 65 000 F
- Époux JEANNOT Fabrice, 11 rue Gambetta - Appartement F1 - 235 000 F
- Époux JEANNOT Fabrice, 11 rue Gambetta - Appartement F2 - 350 000 F
- Époux VIENNET André, 103 Grande Rue - Bâtiment B - Caves, entrepôts, appartement - 310 000 F
- SCI CHATEAUFARINE, ZAC de Châteaufarine - 6 parcelles - 1 393 500 F
- SCI CHATEAUFARINE, ZAC de Châteaufarine - 5 parcelles - 192 900 F
- Époux DAVID Ives, 20 avenue de la Vaîte - Bâtiment A - Cave et 2 pièces - 190 000 F
- M. KOHLER Albert Maxime, 111 Grande Rue - Studio, combles et appartement - 440 000 F
- M. CULOT Jean-François, 11 rue G. Courbet - Appartement - 294 000 F
- Mme SAULNIER Solange, 28 rue Rivotte - Appartement - 120 000 F
- SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacements stationnement - 43 000 F
- Époux OLIVIER Frédéric, 33 Grande Rue - Dégagement et cave - 2 000 F
- Pierre et Foncier Investissement, 23 et 25 rue Mégevand - Combles - 110 000 F
- Pierre et Foncier Investissement, 23 et 25 rue Mégevand - Bâtiments C-D-E-F - 850 000 F
- Époux GAYET Jean-Claude, 34 rue Renan - 7 lots - 500 000 F
- Époux LUPONE Léonard, 10 rue Rivotte - Appartement - 200 000 F
- Époux POURCHET Antoine, 10 rue G. Courbet - Appartement - 160 000 F
- Mme DIDILLON Aleth, 15 rue Pasteur et rue J. J. Rousseau - Appartement + stationnement - 586 000 F
- Société ISMON, 9 rue de l'École - Appartement - 110 000 F
- Mme PAGNOT Jacqueline, 17 rue Mégevand - Appartement - 270 000 F
- M. PERREAU Jean-François, 4 rue Moncey - Appartement - 300 000 F
- Mme DUMONT Chantal, 11-13-15 rue de la République - Emplacement stationnement - 45 000 F
- M. BOURHIS Jean-Pierre, 4 Faubourg Tarragnoz - Studio - 130 000 F
- Époux ERARD Philippe, 62 Faubourg Rivotte - Atelier - 20 000 F
- Mme LIARD, 58-60-62 Grande Rue - Boutiques, cave - 1 300 000 F
- Société SOPAGEMO, 29 quai Veil Picard/rue d'Arènes - Magasin, appartement, laboratoires, réserve, atelier - 395 000 F
- Époux GRANDHAYE André, 53 rue Mégevand - Appartement + grenier - 430 000 F
- M. VIENNET André, 8 rue de l'École - Studio - 97 000 F
- M. BAYO Jean-Jacques, 9 rue Rivotte - Appartement - 420 000 F
- Époux LEVEILLE André, 35 rue des Granges - Grenier - 20 000 F
- SARL NEGOCIM et M. SIMPLOT Léon, 49 et 51 rue d'Arènes - Appartement - 120 000 F
- Mme DUMONTIER Veuve CAILLIER Marie-Thérèse, 14 rue des Granges - Appartement - 520 000 F
- SARL Société Foncière de l'Est, 5 rue de Lorraine - Appartement - 190 000 F
- Mme BEL Anne-Marie, 13 rue Ronchoux et 26 rue Renan - Parking - 40 000 F

SA Société SOPAGEMO, 29 quai Veil Picard - Appartement - 150 000 F
Société FONCIER CONSEIL, ZAC Saint-Laurent - Parcelle n° 12 - 224 993 F
SARL Foncière de l'Est, 107 et 109 rue Battant - 4 lots - 175 000 F
SARL Foncière de l'Est, 13 Grande Rue - Combles - 105 000 F
SARL ARTIM, 28 rue de la République - Emplacement stationnement - 30 000 F
M. VIENNET André, 8 rue de l'École - Studio - 140 000 F
SCI La Rotonde, 3 rue du Grand Charmont - Immeuble. L'adjudication n'a pas eu lieu - 300 000 F
Mme HIBON Alice, 3 rue d'Anvers - Appartement - 430 000 F
M. CHEVALLEY-GUICHON Régis, 44 rue Bersot - Appartement - 440 000 F
Époux JAMATI Alexandre, 19 rue des Granges - Appartement - 230 000 F
M. BONACORSI Francis, 17 rue de la Gare d'Eau - Emplacement de stationnement - 26 000 F
Époux HAFNER Jean-René, 10 rue de l'Orme de Chamars - 9 lots - 1 100 000 F
SARL Société VICTOR Immobilier, 10 et 12 Grande Rue - Locaux d'habitation - 853 000 F
SARL Société VICTOR Immobilier, 10 et 12 Grande Rue - Locaux d'habitation - 550 000 F

M. TOURRAIN : Monsieur le Maire, je me suis rendu destinataire d'un petit opuscule qui a été rédigé par un ancien chef de service de la Mairie et qui relate un certain nombre d'anomalies concernant les problèmes fonciers.

Je vous dirai que je n'ai pas trouvé dans cet opuscule matière à scandale ; en tout cas c'était la montagne qui accouchait d'une souris. Mais néanmoins on a le sentiment, quand on en a terminé la lecture, que les élus se font quelquefois rouler dans la farine car ils n'ont pas très bien saisi telle ou telle disposition.

J'ai la modestie de dire que je ne connais pas toutes les ficelles des problèmes fonciers. Je n'y accorde par une très très grande importance, sauf celle de laisser penser à la population qu'on n'a pas été suffisamment vigilant, ce qui me chiffonnerait quand même un peu, compte tenu de l'attention que nous portons aux rapports que vous nous présentez. Aussi me permettrai-je à cette occasion, mais sans formalisme excessif, et surtout sans aucun esprit polémique, croyez-le bien, de vous poser quelques questions.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous faites allusion c'est vrai à un petit opuscule publié par un chef de service. Chacun peut publier ce qu'il estime souhaitable, c'est parfaitement son droit en France. Ce chef de service a demandé une mise en disponibilité parce qu'il n'était plus d'accord avec la façon de gérer ce service, etc. Ce qu'il a publié est d'ailleurs tout à fait incomplet et on peut répondre très facilement à toute question. Nous avons toujours, à la Ville de Besançon, accordé une totale confiance aux chefs de service. Lorsque le service et la commission proposent, on étudie et en général on accepte les propositions. Il est apparu une fois ou deux que la position prise par la commission, par l'Adjoint et par le Maire n'était pas conforme à ce que souhaitait ce chef de service qui est devenu depuis un peu irascible.

Dans cette publication rédigée parfois avec humour, je n'ai pas trouvé vraiment des choses nouvelles. En tout cas, je reste à votre disposition pour répondre aux questions qui pourront être évoquées ici ou là au fil des chapitres destinés finalement à mettre sur la place publique les mauvaises relations qui ont terminé une collaboration entre un Adjoint et un chef de service.

La discussion est close.

Dont acte.